



DEMAIN EN **-apd**

La troisième Assemblée de personnes déléguées de l'année se tiendra demain, **le mardi 8 novembre, à 17h 30**. Cette assemblée sera virtuelle. À l'ordre du jour notamment, nomination au sein des comités CPPE et SASAF-CSSDM, demande de dérogation pour stagiaires en poste, suivi des négociations, préoccupation des milieux, relations de travail, retour sur le Conseil fédératif d'octobre et rapport du Congrès de la FAE.

GAGNANTE DU QUIZ DE LA SPEP

L'Alliance est fière d'annoncer que la classe de Sylvie Lemay, enseignante au centre d'éducation des adultes Marie-Médiatrice, a été désignée par tirage et a remporté un prix de participation au quiz de la FAE. Ce quiz, tenu le cadre de la Semaine pour l'école publique, portait sur les visages de l'école publique. Chaque élève de sa classe remporte un livre d'une valeur maximale de 30 \$ et une sortie au Salon du livre de Montréal, en compagnie de son enseignante.

DE LA BELLE LECTURE EN VUE !



VISION EN TUNNEL

Le 31 octobre dernier, tous attendaient une grande perturbation routière causée par la fermeture du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. Interrogé à propos des possibles effets sur les travailleurs montréalais, le porte-parole du centre de services scolaire a déclaré que notre employeur était « sensible à la réalité des employés touchés par les divers travaux routiers ». Il a ajouté que le CSSDM gérait le mode de travail de façon souple lorsqu'il est réalisable.

Nous sommes heureux de constater qu'il se positionne enfin à la même place que nous. Toutefois, si le CSSDM considère que le télétravail est une stratégie de choix pour retenir le personnel, celle-ci n'est certainement pas la seule avenue. Ça fait des années que nous répétons que le transport n'est pas la seule entrave ni la seule raison qui incite les profs du CSSDM à quitter le train. La preuve, bon nombre d'entre eux se dirigent vers d'autres centres de services scolaires sur l'île de Montréal.

GESTION PLUS HUMAINE

C'est facile de mettre la désertion des profs sur le dos des problèmes routiers. Il faudrait que le CSSDM cesse d'avoir cette vision en tunnel et admette que ce sont plutôt les pratiques de gestion qui posent problème. Ne sommes-nous pas *Plus qu'un numéro*, comme le titrait notre dernier colloque ?

Appeler au Centre de services scolaire de Montréal pour obtenir une information relève d'un exploit digne des *Douze travaux d'Astérix*... Obtenir une personne au bout de la ligne téléphonique prend un temps fou pour les membres, si bien qu'ils abandonnent et se tournent vers l'Alliance pour obtenir leurs réponses.

Par ailleurs, nous ne comprenons toujours pas l'orientation prise par notre employeur, il y a quelques années, de refuser presque toutes les demandes de travail à temps partiel, de congés différés et de retraites progressives. Ces décisions ont encouragé bien des enseignantes et des enseignants à démissionner, même en fin de carrière. Il nous semble que c'est beaucoup plus facile de trouver des profs qui souhaitent travailler un jour ou deux par semaine que de remplacer celles et ceux qui s'en vont. Il s'agit là d'une perte d'expertise et de compétences incroyable. Quel dommage ! Est-ce si compliqué d'adapter les pratiques de gestion pour pouvoir retenir ou attirer des enseignantes et des enseignants ? Ne serait-ce pas une belle façon de montrer qu'il tient à nous ?

OUI AU TÉLÉTRAVAIL (MAIS PAS AU TÉLÉ-ENSEIGNEMENT !)

En attendant, comme l'a affirmé le porte-parole du CSSDM, il est possible de faire du télétravail lors des journées pédagogiques. Nous vous



rappelons d'ailleurs d'inscrire ce sujet à la réunion du Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) afin de demander que vos journées pédagogiques soient en télétravail. Si votre direction insiste pour que vous soyez présents à l'école, sans raison valable (par exemple, pour vous souhaiter bonne année, au retour des fêtes comme cela a été entendu dans un établissement !!), n'hésitez pas à faire valoir cette orientation du CSSDM et, si elle ne change pas d'idée, à communiquer avec le vice-président responsable de l'animation syndicale de votre établissement scolaire.

En plus des deux heures (en moyenne) de travail personnel (TP) en dehors de l'établissement, comme indiqué dans la nouvelle tâche, il est possible de demander à faire les trois heures de TP en télétravail. Si cela peut vous éviter le trafic, entre autres, et faciliter votre travail, ne serait-ce pas une belle façon au CSSDM de valoriser notre autonomie professionnelle et notre profession ?

Dans tous les cas, le centre de services scolaire doit voir à ce que les directions appliquent les mêmes règles. Si tel n'est pas le cas, des actions doivent être prises.

Au-delà du télétravail, il est temps que le CSSDM ait une vraie réflexion sur les moyens de retenir le personnel. Nous avons une foule de pistes de solutions et nous l'invitons à nous joindre pour qu'on puisse faire le pont, sortir du tunnel et élargir ensemble nos horizons.



● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente
Patrick Trottier, vice-président

BUDGETS DE PERFECTIONNEMENT 2022-2023

Le premier versement des sommes allouées au perfectionnement est disponible depuis le début de l'année. Les comités locaux de perfectionnement (CLP) des établissements peuvent donc déjà répondre aux demandes des enseignantes et enseignants. Rappelons que ces sommes sont déterminées par le Comité paritaire de perfectionnement des enseignantes et enseignants (CPPE) en fonction du nombre prévu d'enseignants équivalents temps plein (ETP).

Cette année, en raison des importants surplus accumulés au budget du CPPE, les montants de la première décentralisation pour le perfectionnement régulier ont été bonifiés pour chaque secteur. Les CLP disposent donc plus tôt dans l'année d'une plus grande portion du budget annuel. Voici les montants décentralisés dans chaque secteur (en fonction des ETP) :

FGJ	EDA	FP
240 \$	240 \$	300 \$

Le montant du **deuxième versement** pour l'année 2022-2023 sera confirmé vers la fin du mois de novembre ou au début du mois de décembre en fonction des ETP réels dans chaque secteur. Le CPPE pourra alors procéder au versement des sommes complémentaires.

PERFECTIONNEMENT EN LIEN AVEC L'AMÉLIORATION DU FRANÇAIS

Comme par le passé, des sommes sont allouées aux centres de services scolaires pour couvrir

le coût des formations en lien avec l'amélioration du français (mesure budgétaire 15090). La somme de 25,56 \$ est d'ores et déjà disponible (par ETP) pour chacun des secteurs.

PERFECTIONNEMENT EN LIEN AVEC LES TIC

Depuis quelques années, le MEQ alloue aussi des sommes servant à financer des formations portant sur l'usage pédagogique des technologies numériques dans tous les secteurs (mesure budgétaire 15084) ainsi que de la programmation informatique à la FGJ (mesure budgétaire 15085). Les montants suivants sont disponibles dès maintenant (par ETP) en fonction des différents secteurs pour l'usage pédagogique des technologies numériques :

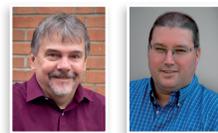
FGJ	EDA	FP
27 \$	27 \$	132 \$

La somme disponible pour l'usage pédagogique de la programmation informatique (à la FGJ) est de 18,15 \$ par ETP.

Vous trouverez [ici](#) tous les montants alloués au perfectionnement, pour chaque école et centre.

Pour toute question relativement au perfectionnement, n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre des soussignés.

● **Daniel Chartrand, vice-président**
Jean-François Audet, conseiller



APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ DE CONCILIATION

En raison d'une démission, l'Alliance est à la recherche de membres enseignants afin de pourvoir un poste temporaire au Comité de conciliation. Le comité, composé de 5 membres élus pas l'Assemblée de personnes déléguées, a entre autres pour mandat d'étudier tout cas porté à son attention par une instance de l'Alliance, d'examiner les faits et d'entendre toutes les parties liées au litige, et ce, en toute confidentialité. Le comité doit viser, dans l'analyse du dossier soumis, une perspective de consolidation de la solidarité syndicale. Si un membre du Comité de conciliation est lié à une des parties au litige étudié, il doit s'en retirer. Les personnes souhaitant assumer ces fonctions doivent soumettre leur candidature **avant 15 h le lundi 28 novembre 2022**, en utilisant ce [formulaire](#).



● **Susan Dubé, directrice de l'administration et des ressources humaines**

FORMATION SYNDICALE

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — CPEPE



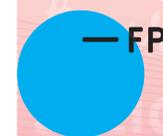
Cette session, toujours très populaire, vous guide dans votre rôle de membre du CPEPE. De nombreux aspects essentiels y seront traités, par exemple le rôle et les responsabilités des membres, le budget en lien avec la pédagogie, les nouvelles pratiques pédagogiques dans l'école, bref, une foule de sujets qui ont un impact important sur le quotidien des enseignantes et enseignants. En après-midi, les participants pourront mettre en application leurs nouvelles connaissances en participant à une simulation réaliste d'une réunion de CPEPE. Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 22 novembre 2022 de 9 h à 15 h 30**, dans les locaux de l'Alliance. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le mercredi 16 novembre** en utilisant ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, contacter Christine Oetjen à l'adresse suivante : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Patrick Trottier, vice-président



CONNAÎTRE VOS DROITS À LA FP



Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mercredi 16 novembre 2022 de 13 h à 15 h 30**, via Zoom.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le jeudi 10 novembre** en utilisant ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, contacter Christine Oetjen par courriel : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

● **Line Lamontagne, vice-présidente**
Vincent Hamel Davignon, conseiller



APPEL DE CANDIDATURES DÉLÉGATION AU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA FAE



Parmi toutes les expériences syndicales qu'on puisse vivre, le congrès de la FAE est sans aucun doute l'une des plus intenses et enrichissantes, où les participants ont la chance de créer des liens avec des collègues de tous les secteurs, statuts d'emploi et horizons de vie.

La prochaine réunion extraordinaire du Congrès aura lieu au cours de la journée le 21 avril prochain, à Laval. La délégation devra se pencher sur la place des réunions en téléconférence dans la vie fédérative ainsi que sur les mandats propres à chaque membre du nouveau Conseil exécutif élargi. L'Alliance est à la recherche de 71 membres réguliers représentant sa diversité, ainsi que des membres substitués, pour constituer sa délégation. Vous êtes toutes et tous invités à soumettre votre candidature, que vous ayez 20 ans ou 20 jours d'expérience syndicale. L'important est d'aimer débattre, réfléchir et apprendre sur le fonctionnement de notre fédération et son avenir. Les participantes et participants doivent s'engager à participer à environ deux ou trois séances préparatoires. Ne manquez pas cette occasion en or de devenir de meilleurs profs et syndicaliste! À noter que la tenue d'une journée pédagogique institutionnelle cette journée-là n'empêche en rien une libération syndicale.



Les personnes souhaitant faire partie de la délégation doivent soumettre leur candidature **avant 15 h le lundi 28 novembre 2022**, en utilisant ce [formulaire](#).

● **Élise Bourbeau, vice-présidente**

à faire CETTE SEMAINE

Lorsque c'est nécessaire, l'Alliance publie cet aide-mémoire, à l'intention des personnes déléguées, pour leur rappeler certaines choses à faire et vous montrer des aspects de leur travail. Connaissant cela, vous pouvez également les aider et réduire leur charge mentale. **RAPPEL** : il n'est surtout pas question de leur faire pression, toutefois. 😊

EN CPEPE



Discuter du désir des enseignantes et enseignants d'effectuer les prochaines prestations de services dans le cadre des journées pédagogiques **en mode télétravail**.

EN CPEPE AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

Demander quelles sommes de l'annexe LV sont disponibles pour l'année en cours **afin de soutenir le personnel enseignant spécialiste**. Les spécialistes doivent se concerter entre eux pour répartir de façon équitable les sommes allouées.



- Ces sommes servent à **acheter du matériel ou donner du temps**, en libération, notamment pour la préparation de matériel au choix des profs, et/ou **ajouter du personnel** en soutien aux élèves.

REMISE DE LA BOURSE JEUNE RACCROCHEUSE

Chaque année, la FAE remet 3 bourses de 2000 \$ chacune à des jeunes femmes qui ont décidé, malgré des circonstances parfois difficiles, de reprendre le chemin des études afin d'obtenir un diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles. Lors du dernier Conseil fédératif de négociation, la cuvée 2022 des lauréates de la bourse Jeune raccrocheuse a été dévoilée. Elles ont reçu leur bourse des mains de la présidente de la FAE, Mélanie Hubert, en présence de l'enseignante ou de l'enseignant qui avait présenté leur candidature.

Joëlle Lord-Robichaud est l'une des récipiendaires. Cette jeune femme autiste de 21 ans est passionnée de mécanique automobile. Sa condition particulière rend l'école plus difficile et elle doit redoubler d'efforts pour réussir. Malgré tout, elle a récemment décidé de retourner à l'école afin d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique automobile, un métier non traditionnel pour les femmes. Joëlle s'est démarquée par sa grande persévérance et son ardent désir de suivre ses passions et ses intérêts malgré les écueils.



Ci-contre, **Sylvie Dumont**, membre de l'Alliance et enseignante de français au centre Hochelaga-Maisonneuve, **Mélanie Hubert** et **Joëlle Lord-Robichaud**

● **Source et photo FAE**

VISITE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Après avoir clairement annoncé son intention d'aller visiter le plus d'écoles publiques possible dans les prochaines semaines, le nouveau ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, s'est déjà mis à la tâche.

Ce genre de visites est rare, le ministre de l'Éducation précédent n'ayant pas eu beaucoup de considération pour ses anciens collègues, particulièrement dans les écoles montréalaises!

Si vous avez eu vent de toute information annonciatrice d'une visite officielle dans votre établissement, nous vous invitons à communiquer avec nous, à mobilisation@alliancedesprofs.qc.ca, peu importe le délai de préavis.

C'est une excellente occasion pour nous d'aller dans votre école ou votre centre, de vous rencontrer, d'entrer en contact avec le ministre, de mettre en lumière les réalités de nos écoles montréalaises et d'échanger avec lui.

● **Élise Bourbeau, vice-présidente**
Marie Contant, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller

